

En Marche !

en-marche.fr
@enmarchefr

Paris, le 20 avril 2017

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance du courrier que vous nous avez envoyé le 4 avril 2017 et nous vous remercions de votre sollicitation.

Emmanuel Macron a inscrit la rénovation de l'action publique au centre de son projet pour le pays : l'évaluation des politiques publiques y tient donc une place importante. C'est pourquoi il a porté une attention particulière à votre requête et tient à y répondre.

L'évaluation est aujourd'hui présente dans de nombreux discours, mais ses moyens demeurent insuffisants : les évaluateurs ne disposent pas des moyens ou du temps nécessaires, les évaluations ne sont pas assez intégrées en amont des projets de politiques publiques, les résultats ne sont pas toujours publiés. En un mot, les évaluations se traduisent trop rarement en réformes effectives des politiques publiques.

Emmanuel Macron souhaite au contraire que **les grandes lois soient systématiquement évaluées**, de manière indépendante. La loi prévoira le calendrier et le dispositif d'évaluation, auquel seront dédiés les moyens nécessaires. Les résultats des évaluations seront mis à disposition du parlement et rendus publics. Comme vous le rappelez, cette évaluation systématique et effective permettra de mieux maîtriser les coûts des politiques publiques, d'améliorer leur efficacité et de renforcer l'information du citoyen.

Complémentaire à l'évaluation, l'expérimentation sera développée, afin de redonner du pouvoir à ceux qui font. L'expérimentation permettra de tester de nouvelles façons de travailler et de servir les usagers ; l'évaluation interviendra ensuite pour repérer et généraliser les meilleurs dispositifs.

L'évaluation est donc au cœur de la nouvelle action administrative promue par Emmanuel Macron. Il s'agit de **s'engager non plus sur les moyens, mais sur les résultats du service public.**

Au-delà des batailles de chiffres, le candidat d'*En Marche !* souhaite concentrer les efforts sur la qualité de l'administration. A l'instar du renforcement de l'évaluation et de l'expérimentation, de nombreuses mesures vont dans ce sens : le droit à l'erreur, la numérisation des services publics ou le développement des « Civic Tech ».

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

L'équipe *En Marche !*